

JOURNAL

Le 20 Octobre 1823

INTERIEUR

NOUVELLE ORLEANS, 20 Octobre.

Un journal de cette ville, le *Mercantile*, a publié hier les détails, extraits du *Mobile Register*, de l'arrestation et de la mise en liberté des nommés Rivière et Guerin, qui ont échappé à la vindicte de nos tribunaux. Il paraît que sur la nouvelle de leur disparition, transmise par notre frigate à la Mobile, où ils avaient tous deux cherché un refuge, ils se cachèrent dans les environs, à Dog-River, après avoir eu soin de se faire disparaître de tous les numéros de notre feuille où il était question d'eux. Un mandat d'arrêt fut décerné par un magistrat compétent, sur la demande de quatre personnes attachées à la police de la Mobile; mais ces personnes, qui avaient d'abord montré tant d'empressement à venir de leur excursion sans amener les deux délinquants; et la R-nommée, avec ses cent voix, dit le *Mobile Register*, publia bientôt que le bustin fait sur les infortunés citoyens de la Nouvelle-Orléans avait été soumis à une nouvelle répartition. Les choses, cependant, en étaient restées là à la Mobile, quand le 9 courant, la *Gazette de Pensacole* publia que Guerin et Rivière étaient arrivés dans cette dernière ville et avaient été de suite arrêtés; cette feuille donne les détails de l'interrogatoire qu'ils ont eus devant le juge ARMENTIER. Après avoir essayé de justifier, Rivière déclara que Guerin avait été arrêté devant lui à la Mobile par quatre officiers de police, et qu'il s'était débarrassé d'eux en leur donnant sa montre, qui valait \$300, et 15 doublons que lui Rivière lui avait prêtés pour cela; et que le dit Guerin lui avait donné en nantissement 19 cuillers et 19 fourchettes d'argent. "qui, dit-il, sont attachées chez M. Green, où j'ai couché la nuit dernière."

Guerin fut conduit devant la Cour le 20. Il confirma une partie des faits avancés par Rivière, ses déclarations, sur les causes qui ont motivé sa fuite, ne sont pas de nature à être publiées, dit le *Mercantile*, "parcequ'elles compromettent plusieurs citoyens respectables de cette ville." La Cour l'a déchargé, nous ignorons par quelle raison, car il paraît impossible que cet individu ait pu donner à sa fuite et aux faits qui précèdent sur lui une couleur d'innocence. Toutefois, et quelque méprisables que puissent être ses accusations, nous nous joignons à notre confrère pour engager les personnes qu'elles compromettent à les repousser et à se justifier; non pas qu'une telle démarche soit nécessaire pour prévenir tout ombre de la part des habitants de cette ville, où la réputation de ces personnes est trop bien établie; mais pour détruire la fâcheuse impression que pourraient produire ailleurs les déclarations d'un homme appelé devant un tribunal, interrogé et élargi. Comme le *Mercantile*, nous nous fions un vrai plaisir de prêter nos colonnes pour la défense des citoyens estimables qui se trouvent placés dans une alternative aussi désagréable.

Le projet d'organisation de la police, soumis au Conseil Samedi dernier par M. Rodriguez, devant nécessairement donner lieu à des discussions dans l'intérêt public, nous annonçons que nos colonnes ont ouvert à tous ceux qui pourraient avoir quelques objections à présenter, ou quelques nouvelles vues à soumettre. C'est à Samedi prochain qu'a été remise la discussion du Conseil sur le rapport de M. Rodriguez; il serait peut-être agréable d'éclaircir d'avance cette question d'un aussi haut intérêt.

Accident.—On dit qu'un canot voguant à la voile sur le fleuve, en face de la ville, hier après-midi, a chaviré. On croit que les quatre personnes qui s'y trouvaient se sont noyées. C'était MM. J. P. Payson, Parr, McDonald et Hill.

Quelques personnes, nous a-t-on dit, ont trouvé mauvais que nous ayons qualifié d'homme insensé un peu Nbre M. le Prince Jules de Polignac, en apprenant son élévation à la place de ministre dans le cabinet français; nous l'avouons, l'indignation que nous n'avons pu maîtriser, d'abord, en apprenant la composition du nouveau ministère français, nous a fait sortir un instant de notre modération habituelle; mais nous n'avons rien dit qui ne soit susceptible d'être rigoureusement prouvé. Egalement, l'opinion que nous avons émise sur M. de Rigny, nous a semblé raisonnable, puis que ce brave amiral a refusé le portefeuille qui lui était offert; si nous avons eu un tort, c'est seulement de n'avoir pas prévu ce refus, qui honore autant le vainqueur de Navarin que les lauriers qu'il cueillit dans cette journée mémorable. Pour corroborer ce que nous avons dit en général des membres du nouveau ministère, et en particulier de M. de Polignac, nous appelons aujourd'hui l'attention de nos lecteurs sur l'article suivant, extrait du *Courrier des Etats-Unis*:

" Cette nouvelle composition du ministère a jeté la stupeur dans toute la France; on lisait puis on relisait encore les noms ministres de Polignac, de la Bourdonnaye et de Montbel, de ces ennemis jurés de toute liberté, de ces corrompus d'une faction insensée et sanguinaire, pour qui rien n'est sacré; on les relisait ces noms, et on osait à peine en croire ses propres yeux, chacun se demandait s'il était bien possible que le trône choisit pour conseillers, et placés à la tête des affaires ce Polignac, né, nourri dans les conspirations, assassin en projet et en espoir du chef d'un gouvernement reconnu par toute la nation; ce Labourdonnaie, ancien ami de la terreur, vil adulateur d'un pouvoir qu'il

outragea par la suite, ce Labourdonnaie et ce Montbel, tous deux auteurs des lois infâmes de 1816, sur les cris et les acclamations de la presse périodique, sur l'établissement des cours prévôtales, sur l'annulation qui exposait à la proscription un huitième de toute la population; tous deux enfin membres ardents de cette chambre de 1815, qui étouffait les cris des victimes massacrés dans le midi, et rappelait à l'ordre l'orateur qui avait fait entendre en leur faveur la voix de l'humanité; chacun se demandait s'il était possible qu'on nommât au ministère de la guerre, le traître Bourmont, qui, en trahissant son bienfaiteur, vendit à l'étranger le sang de ses compatriotes et le sort de sa patrie.

" Nous le demandons nous-même à nos lecteurs, avions-nous raison quand, il y a aujourd'hui huit jours, nous imprimions qu'un personnage auguste méritait le gouvernement des institutions actuelles de la France, qu'il rêvait le pouvoir absolu? Ses projets ne se trouvent-ils pas écrits dans les noms de ses dignes ministres? Dieu fasse qu'ils ne s'y soient pas en caractères de sang; Dieu fasse surtout que la France sorte victorieuse de la lutte qui lui prépare un pouvoir insensé!"

EXTERIEUR

FRANCE

Il est dit dans une lettre de Paris que des propriétaires de dix-sept journaux qui se publient dans cette ville, un tiers au moins sont nobles, ou sont des personnes de grande distinction dans le monde scientifique et littéraire.

(Extrait d'une lettre de Paris.)

L'amiral de Rigny a refusé le ministère de la marine. C'est un fait que je peux assurer, indépendamment de tout ce qu'on peut dire le *Courrier* et la *Gazette*. Les royalistes disent que cet acte de M. de Rigny est une preuve d'une grande faiblesse, puisqu'il est notoire que les ministères actuels ont les mêmes opinions et les mêmes sentiments que lui. Quand M. de Rigny revint du Levant, il condamna hautement, sous plusieurs rapports, dans les salons de Paris, la conduite du dernier ministère. Il n'approuva nullement leur politique tendant à soutenir les prétentions de la Russie; et il réprouva également l'extension des frontières de la Grèce jusqu'à Arta et Volo.

Dans cette circonstance il a cédé aux menaces de son oncle le baron Louis, qui a déclaré qu'il n'avait pas un centime de son immense fortune, que quelques personnes estimant lui donner 10,000,000 fr. (environ \$1,904,762) par an, s'il acceptait la place qui lui est offerte sous la nouvelle administration. Avant sa nomination, il avait déclaré qu'il était prêt à accepter la place qui lui a été donnée plus tard et qu'il a refusée. Ces faits sont connus de tout Paris. Les libéraux élèvent jusqu'aux nues son refus et disent qu'il aurait l'immortalité, si la bataille de Navarin ne l'eût pas déjà fait.

ANGLETERRE

Londres, 19 Août.

On lit dans le *Herald*: Nous apprenons d'Odessa que l'armée russe a achevé le passage des Balkans, montagnes que les amis de la Turquie avaient vainement imaginé devoir être pour cette armée une barrière insurmontable et qui, selon eux, devaient l'empêcher d'arriver à Constantinople. Le gén. Diebitch, à ce que nous apprenons encore, a poussé son avant-garde jusqu'au Cap-Kimin, près de Bourgas, et le gén. Roth a établi son quartier général à Al-los. Que l'on jette un coup d'œil sur la carte, et l'on verra que maintenant il n'y a plus rien pour arrêter la marche des Russes sur Constantinople, si l'on excepte Andrinople, que rien ne les empêche de laisser après eux sans songer à le réduire. Bourgas n'est pas à plus de 100 milles de Constantinople; ce qui n'est qu'une courte distance si l'on fait attention à la longueur du chemin que l'armée russe a déjà fait, et aux obstacles qu'elle a surmontés. Il est vrai que si les Turcs ont encore l'enthousiasme et l'amour de la patrie qui les distinguèrent autrefois, ils peuvent faire une résistance formidable; mais il ne paraît pas qu'il en soit ainsi. La levée en masse, dit-on, ne s'opère qu'avec beaucoup de lenteur, et le peuple ne prend les armes que dans les endroits où il y a assez de troupes pour le contraindre au service militaire. Quant aux volontaires, il y en a bien peu, s'il y en a aucuns. Les choses étant ainsi, la question est de savoir si la Russie s'abstiendra de profiter d'une occasion aussi favorable pour faire la conquête de la Turquie, son ancienne ennemie invétérée, seulement parce qu'une ou deux grandes puissances européennes peuvent lui déclarer la guerre? Pour notre part, nous sommes enclins à répondre "Non." L'empereur Nicolas sait que l'Angleterre évitera une guerre, si elle le peut, pour des raisons qu'il est facile de connaître. Il doit voir combien le peuple en France est peu disposé à contraindre ses vues, qu'elles soient les dispositions inverses de la cour. Il sait que l'Autriche est trop pauvre pour lui déclarer la guerre sans l'appui de l'Angleterre; tandis que la Prusse, pourvu qu'on lui permette de partager la dépouille, entrera sans aucun doute dans ses vues. On peut dire, à la vérité, que la Russie est sous le poids d'engagements qui lui défendent de pousser les choses à la dernière extrémité. Il en peut être ainsi, ou autrement; mais qu'il en soit ce qu'il en soit, nous craignons qu'elle ne trouve pas difficile d'éviter ou de se débarrasser de pareils engagements. En considérant les faits, nous devons dire que, dans notre humble opinion, il n'est pas probable que la Russie parle sérieusement de paix avant qu'elle ait planté ses drapeaux sur les murs de Constantinople; et alors il est facile d'imaginer quelle paix elle proposera.

ESQUISSE DE LA REVOLUTION MEXICAINE

POUR L'INDEPENDANCE—Suite.

Après que le congrès eut échappé à la vigilance d'Iturbide, il fut conduit en sûreté, par le gén. Bravo, à Tehuacan, où Teran avait son quartier-général. Mais il survint bientôt des disputes entre les différents membres de ce corps, et il fut dissous dès le 13 Décembre, sept jours avant la mort de Morelos. Chacun des chefs insurgés agit alors séparément et selon sa volonté; ce qui donna au Vice-roi la facilité de les détruire tous, les uns après les autres; et voulant mettre à profit ces succès, il déclara sagement une amnistie, qui fut acceptée avec joie par un grand nombre d'individus. Teran lui-même, après une suite de brillants faits d'armes, fut forcé d'en faire autant. Rayon fut fait prisonnier, ainsi que Bravo; Victoria se retira dans les montagnes et y vécut pendant 18 mois sans avoir aucune communication avec aucune société humaine; Guerrero, à ce que nous croyons, fut le seul qui se maintint à la tête d'une force respectable dans les fortes positions du Sud.

Les affaires de la révolution en étaient à ce point déconfortant, quand le brave Mina, à la tête d'une poignée d'étrangers déterminés, débarqua le 15 Avril 1817 sur les côtes du Mexique, et vint embrasser la cause de l'indépendance. Ce moment était le moins propice pour les projets de ce jeune héros; car la seule coopération sur laquelle il pût compter était celle de quelques bandes déprédatrices qui ravageaient le pays, sous la conduite de chefs d'un caractère aussi dégradé que le père Torres, dont Robinson, dans son histoire de cette malheureuse expédition, a donné un portrait vivant. D'ailleurs, Mina était Espagnol, et les Créoles étaient de sa sincérité en travaillant à cette indépendance, qu'ils n'avaient pas cessé de désirer avec ardeur.

Mina débarqua avec 359 hommes seulement, soldats et officiers; bientôt la tradition du col. Perry lui en envoya 50 qu'il commandait. Il en laissa 100 dans un petit fort à Soto-la-Marina, sous les ordres du major Sorda; puis ce chef entreprenant tenta de traverser lui-même le continent, sans d'opérer sa jonction avec quel qu'un des corps insurgés du centre du Mexique. Sur son chemin, il défit d'abord un détachement de 400 hommes de cavalerie; et ensuite un autre de 980 hommes d'infanterie européenne avec un corps de 1100 hommes de cavalerie créole. Sa force totale dans cette dernière affaire était de 172 hommes; néanmoins, la déroute des royalistes fut si complète, qu'on n'entendit plus parler de la cavalerie pendant quatre jours. En continuant de s'avancer, il effectua le 22 Juin sa jonction avec un corps irrégulier. Une autre victoire couronna sa valeur; mais ce fut un malheur pour lui de s'être emparé des propriétés du marquis de Lara; et son départ de Soto-la-Marina fut emporté d'assaut. Sa fortune changea alors; une défaite en suivit une autre; ses soldats, principalement par la guerre, se trouvèrent réduits à 60. Avec ce petit corps il essaya, pendant la nuit, d'emporter d'assaut Guanajuato; mais il ne réussit pas; ayant été surpris dans une hacienda (habitation), où il s'était réfugié, il fut fait prisonnier; et après avoir souffert les plus horribles brutalités de la part du commandant espagnol Oranla, il fut fusillé en Juillet 1817, dans sa vingt-huitième année. Tous les autres chefs insurgés furent défaits ou annihilés en Juillet 1819, à l'exception de Guerrero, dont nous avons déjà parlé; de manière que les royalistes gardaient le plus constant espoir de voir rétablir ce qu'ils appelaient le gouvernement légal. Mais cette confiance pouvait que le vice-roi Apodaca avait, ainsi que ses amis, bien moins approfondi ce sujet, que son prédécesseur le comte de Calderon, qui paraît avoir observé avec beaucoup d'esprit les progrès des principes révolutionnaires, et avoir deviné admirablement les causes secrètes qui produisaient les convulsions successives qu'il tenta, mais sans succès, d'arrêter dans leur essor. Néanmoins, Apodaca n'avait pas tout à fait tort; il y avait il est vrai un prestige en faveur de la cause de la mère patrie, et si l'on avait su avec adresse mettre à profit cet état de choses, il est impossible de dire jusqu'à quel point les projets des révolutionnaires n'eussent pas été arrêtés, peut-être avec avantage pour le Mexique.

Nous avons déjà vu que vers le milieu de 1819, la cause des insurgés paraissait réduite à la dernière extrémité. Peu après cette époque arriva le décret des Cortes, ordonnant la vente des propriétés des églises. Apodaca, dit-on, voulut en arrêter l'exécution; mais ayant reçu des ordres impératifs il fut obligé d'y obéir. M. Ward dit que désirant effectuer une contre-révolution, il employa Iturbide pour monter qu'en favorisant le roi contre la constitution on sauverait la religion et tout ce qu'il y avait de plus appréciable. D'après ce que nous savons, ce fut avec la plus grande répugnance qu'Apodaca exécuta les ordres qu'il avait reçus, jugeant avec raison, qu'au premier moment d'une pacification il était de la dernière imprudence d'irriter le clergé; mais n'ayant aucune alternative il obéit à ses instructions. Pour détruire les éléments de l'insurrection il résolut d'en anéantir la dernière ressource dans Guerrero; et nous croyons que c'est dans ce but, et non dans celui de renverser la constitution qu'il dépêcha Don Augustin Iturbide. Qu'il en soit ce qu'il en soit, Iturbide voyant sans doute la route des honneurs ouverte devant lui n'attacha pas Guerrero; mais, ainsi que nous l'avons appris, il s'occupa avec le curé d'Iguala de la réclamation du célèbre *Plan de Iguala*; après quoi, se réunissant à Guerrero, il déclara, le 24 Février 1821, l'indépendance de son pays. Mais cette déclaration ne fut pas reçue d'abord avec l'enthousiasme que l'on aurait pu espérer. Apodaca fut déposé par le parti dominant à Mexi-

co, et Novella, officier d'artillerie, lui succéda; mais son autorité ne fut pas généralement reconvenue. Iturbide s'avança avec son armée, et les mouvements en sa faveur sont représentés comme étant presque simultanés; de manière qu'au mois de Juillet, tout le pays (excepté la capitale) avait embrassé sa cause. Au milieu de ses succès, il avait atteint Querétaro, sur la route de la capitale, quand il reçut la nouvelle de l'arrivée à Vera Cruz du vice-roi constitutionnel, Don Juan O'Donoju, ce qui l'obligea à se porter sur Cordova, où il avait été permis à celui-ci de se rendre; là les deux chefs, le 24 Août 1821, conclurent le *Traité de Cordova*, fondé sur le *Plan d'Iguala* et par lequel il fut stipulé que l'armée, espagnole évacuerait le territoire mexicain, et que tous les autres articles du *Plan d'Iguala* seraient mis à exécution. Comme les objets proclamés étaient: 1^o l'indépendance de la Nouvelle-Espagne comme monarchie séparée, 2^o le maintien de la religion catholique, et 3^o l'union de toutes les classes, l'armée qui venait les défendre fut appelée *"Armée des trois garanties"*; la capitale fut rendue le 27 Septembre 1821, et le vice-roi Novella et ses troupes furent envoyés à la Havane aux frais du Mexique. O'Donoju était associé avec Iturbide et quelques autres au gouvernement provisoire, en attendant la décision de la cour de Madrid. Il fut aussi décidé de nommer un congrès pour fixer les bases de la constitution. (La suite à demain.)

MARINE

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Arrivés hier.
Bateau de remorque *Porpoise*, Wood, d'en bas, avec le navire *Madon* et le goélette *Amz*. Il apporte que le navire *Hyfen*, venant de Bordeaux, était à la Balise.
Bateau à vapeur *Florida*, Laurent, Bayou-Sarab, avec 265 balles coton, 27 bts sucre, 13 do melasse à divers—13 passagers.
Bateau à vapeur *Huron*, de Louisvillie, cargaison assortie à divers—11 passagers.

Entrés hier.

Navire *Milton*, Webb, de Bordeaux-rapporté. *Goél. Paz*, Gombault, de Compagne, avec du bois de compagne à F. To, et autres.

MEMORANDA.

Le *Cynosure*, Hopkins, pour ce port, a été expédié à Boston le 23 Sept.
Le *Cyrus*, Hutton, pour ce port, devait partir de New-York le 28 do.
Le *Chandler*, Price de Philadelphie, parti de la Nouvelle-Orléans, est arrivé en dehors de Cadix avant le 31 Juillet, et s'est rendu à Mahon pour y faire une quarantaine de 40 jours (ce bâtiment avait été par erreur pris pour le Benj. Morgan.) Il rencontra le 9 Sept. navire *Holivar*, Welch, parti de la Nlle-Orléans pour le Havre.

MARIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Un vertu d'un arrêté du Conseil de Ville, du 17 du courant—Avis, est par le présent donné, que le Maire recevra, pendant les 15 jours de la date du présent, les propositions écrites et cachetées qui pourront être déposées à son bureau, pour l'entreprise de la construction en bois, d'une poudrière, sur un local situé à environ cinq milles au-dessous de la ville et sur la rive opposée du fleuve.
Les plans de cette construction, ainsi que les instructions du voyer, sont déposés au bureau de la Marie.
D. PHEU, Maire.
20 Octobre.—15 f.

Quartiers Généraux, Nlle-Orléans.

15 Octobre 1823.

ORDRES GÉNÉRAUX.

En signe de respect et de regret pour la perte que vient de faire la Louisiane, dans la personne de M. PIERRE DERRIGNY, Gouverneur et Commandant en chef, tous les Officiers de milice dans l'étendue de l'Etat porteront un crêpe au bras gauche pendant un mois, et les drapeaux et étendards des différents corps de milice seront voilés pendant trois mois.
Par ordre,
A. PEYCHAUD,
Adjudant et Inspecteur-Général.

POUR TAMPICO.

La goélette fine voilière HUNTER, de 200 cap. Pommot. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
GOHNON, FORSTAL & Co.
17 oct.

POUR NEW-YORK (Partant le 22.)

(Un des paquebots de la nouvelle ligne.)
Le navire fin voilier TALMA, capit. Dennis, prend maintenant son chargement et partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
FOSTER et HUTTON.
17 oct.

POUR VIKSBORG, Petit Gofo, Natchez et tous les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur WALK-INTH-WATER, capitaine H. L. Tucker, il partira pour lesdites places, sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
17 oct. REYNOLDS, RYAN & Co.

TRAVES SUR LA HAVANE à trois jours de vue, à vendre par

1er oct.—5 SIMON CUULLIE.

AVIS AU PUBLIC.

Il a été conduit aux éperaves un cheval sous poil brun, sans tache apparente, le propriétaire est invité à le réclamer en payant les frais de nourriture ainsi que ceux du présent avis. Dans le cas où le dit cheval ne serait pas réclamé il sera vendu aux enchères, le 5 Novembre prochain, à 1 heure de l'après-midi, par le Syndic du Septième-district.
HUBERT, Syndic de la banlieue supé.
17 Octobre.—3f.

GRAISSE—100 barils graisse, qualité supérieure, en débarquement et à vendre par

17 oct. H & W HELL, Rue des Magasins, No. 41.

A VENDRE par J. B. BRUNET, reçu par

14 cases Vin de Borsac, de qualité supérieure et de 1823.
37 barils Vinaigre de Bordeaux.
10-0 cases Vin rouge, bonne qualité.
159 sacs Café de la Havane.
25 barriques Vin de Bordeaux, diverses qualités.
200 douz. Vin de Champagne d'Anger.
40 douz. Vin de Champagne rose, blanc, moussoux et non moussoux.
10 barils Eau-de-vie de Cognac.
50 barils Vin blanc de Borsac.
600 rames Papier français.
25 milliers de Sigares. 17 oct.

VENTES A L'ENCAIS.

PAR J. T. BAUDOU.

Le sera vendu Vendredi 23 Octobre, à son encan, à 10 heures,
50 balles Draps de fil et laine, très-forts, pour esclaves. Payable à 4 et 6 mois de crédit. 15 octobre

Vente par le Marshal.

Un vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller, j'exposerai en vente Samedi 24 Octobre, au Café de la Nouvelle Bourse, à midi, un cheval baie, de 4 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus.
17 octobre L. DAUNOV, marshal

Vente par le Marshal.

Un vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller, j'exposerai en vente Lundi 26 Octobre, au Café de la Bourse, à midi, une Montre or, saisi dans l'affaire ci-dessus.
17 oct. L. DAUNOV, marshal

VENTE PAR LE MARSHAL.

S. Phillips, Kin. H. de C. 1.
Un vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller, j'exposerai en vente, au Principal, Jeudi 22 court à 4 heures, deux Armoires, 12 Chaises, 1 table, saisis dans l'affaire ci-dessus.
13 oct. L. DAUNOV—Marshal.

Vente par le Marshal.

Un vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. J. B. Bormuzet, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Charbon, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursuline, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite islatère, saisi à la poursuite de Habcock et Gardner.
6 oct. L. DAUNOV—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

P. Chéron, J. B. Bormuzet, juge conseiller, j'exposerai en vente, à la nouvelle bourse, Lundi le 9e jour de Novembre prochain, à midi, un lot indivisible d'un certain lot de terre et les édifices qui s'y trouvent; ledit lot est situé dans la rue du Bayou et mesurant 22 pieds de face sur 107 de profondeur, saisi dans l'affaire ci-dessus.
10 oct. L. DAUNOV—Marshal.

Vente par le Marshal.

J. P. Dupré vs. Jesse Deppé—Sera White et le même.
Un vertu de 2 writs de fieri facias, à moi adressés, par l'hon. G. Preval, juge conseiller, j'exposerai en vente Lundi 26 Octobre à midi, au café de Hewlett, un cheval gris, une charette et ses harnois. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
15 Oct. L. DAUNOV, marshal.



CHAUSSURES.

RECU par le Talma et à vendre par les sous-signés, dans leur magasin Rue Gode, entre belles Dumaine et Maisin, un assortiment de CHAUSSURES pour hommes, femmes, et enfants, le tout des meilleures manufactures du nord.
A. BLANCHET et Co.
8 Octobre—5 fois.

CHANGEMENT DE

DOMICILE.

Je soussigné informe le public et ses amis qu'il a transporté son magasin rue Toulouse, la porte après la pharmacie de M. Banchet, et qu'il continuera de tenir un assortiment de chapeaux et de souliers, etc., à des prix modérés.
13 Oct.—2f J. BRUNET.

Le 31 Octobre

13e. classe de la

Loterie

DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Propriété de

ATRA LIEU

à la Bourse Hewlett.

GROS LOT:

\$10,000.

PROSPECTUS.

1 lot de	\$ 10000	est	\$ 10000
1 do	do 4000	do	do 4000
1 de	do 2500	do	do 2500
1 do	do 1800	do	do 1800
1 do	do 1600	do	do 1600
1 do	do 1350	do	do 1350
6 do	do 750	do	do 4502
6 do	do 550	do	do 3300
6 do	do 350	do	do 2100
157 do	do 60	do	do 9360
780 do	do 8	do	do 6340
7800 do	do 4	do	do 31200

PRIX DES BILLET.

Billets entiers, \$1; moitié, \$1/2; quarts, \$1/4. Chaque paquet entier ne pourra gagner moins de \$10; les moitiés et quarts en proportion.
J. B. FAGET, Directeur.
Rue de Chartres, No. 11.

MARNE FRAICHE.—500 bls Farine fraîche,

en bon état pour être emballée, maintenant à bord d'un chaloupe la *Levy*, à vendre par
17 oct. CHS BYRNE, Rue Douvère, No. 1.

Avis.—Le 18 du mois de Septembre dernier,

on a remis à un nègre, au cabaret N. 9 196 encoignure des rues Conti et Remparts, un lot de vin pour lequel le porteur au cabaret N. 9 21, au coin des rues d'Orléans et de Bourbon, et ledit nègre ne l'ayant pas apporté à l'endroit désigné, on prie la personne qui a pu le voir de le rapporter en donnant avis à l'un des deux cabarets; le nègre étant bien connu, on n'a pas eu soin de prendre note de son nom.